

ASSOCIATION POLICE LAVAUX

**Décision du Conseil intercommunal de  
l'Association Police Lavaux**

Le Comité de direction porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 17 septembre 2020, le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux a pris la décision suivante :

- **Approbation à la majorité du Préavis 04/2020 : Budget 2021.**

Les électeurs peuvent consulter le préavis sur le site internet [www.apol.ch](http://www.apol.ch).

Conformément aux articles 112 et suivants LEDP, une demande de référendum peut être déposée, dans les dix jours suivant la présente publication, à la Préfecture de Lavaux-Oron-, chemin de Versailles 6, 1096 Cully.

**Le Comité de direction**